

Le lien *des*



Josérahbliens

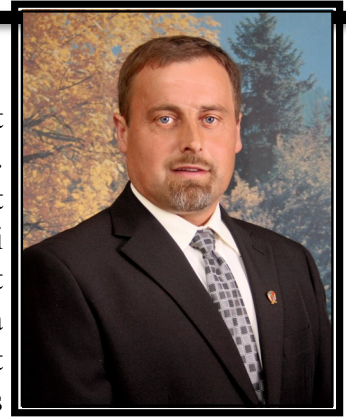


Mot du maire

Bonjour à tous,

Nous sommes actuellement dans une période où nous sommes constamment conscientisés par les différents discours concernant les changements climatiques. C'est bien sûr un sujet d'actualité qui rejoint tout le monde. Bien que l'environnement soit important, aujourd'hui, je veux vous inviter à réfléchir aux changements qui affectent les personnes que nous côtoyons. Prenons conscience de notre entourage et offrons du soutien à nos proches lorsque le besoin se fait sentir. En février, la campagne de prévention du suicide et celle pour la persévérance scolaire deviennent des sujets incontournables et sont des enjeux de notre société. Ensemble soyons attentifs à ceux qui nous entourent, car nous avons tous un rôle à jouer pour nous soutenir les uns les autres. C'est pourquoi, nous vous transmettons une invitation, via ce bulletin, pour assister à une formation qui vous permettra de développer des réflexes de bienveillance. Soyez les bienvenus!

À la prochaine.



Jeannot Roy, maire

Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **7 février**, le conseil municipal :

- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement RM-SQ-06—Règlement concernant la circulation et le stationnement applicable par la Sûreté du Québec ;
- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 258-23—Règlement relatif au comité de démolition ;
- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 259-23—Règlement relatif à la démolition d'immeubles ;
- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 260-23—Règlement relatif à l'entretien des bâtiments ;
- Adopte le règlement 255-23 amendant le règlement de lotissement numéro 218-17 ;
- Adopte le règlement 256-23 amendant le règlement de zonage numéro 217-17 ;
- Adopte le règlement 257-23 modifiant le règlement numéro 222-17 sur les dérogations mineures ;
- Se fait informer par le maire que le 30 mars prochain, le ministère des Transports et la firme CIMA+ présenteront, à la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables et à la ville de Saint-Joseph, le résultat de l'étude des solutions en lien avec le projet d'un nouveau pont à Saint-Joseph ;
- Autorise l'équilibration de l'évaluation municipale pour le nouveau rôle de 2024.

Séance de conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **14 mars à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.**

Veillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.



Recherche la plaque commémorative du 200ème



Les membres du conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables aimeraient pouvoir mettre en valeur la plaque commémorative du 200ème qui avait été installée sur le site du Moulin des Fermes. Des installations sécuritaires, pour mettre en valeur l'histoire du site, seront construites en 2023.

La municipalité est donc présentement à la recherche de cette plaque honorifique qui a été transmise lors de cet événement historique.

Si vous avez des informations sur l'endroit où elle se trouve, veuillez s'il-vous-plaît communiquer avec le bureau municipal.

Recherche de photos anciennes

Les membres du conseil ont un profond intérêt à mettre la main sur des photos anciennes prises dans la municipalité, pour divers projets futurs : affichage dans la salle du conseil, production d'une édition spéciale pour le 85ème anniversaire de la proclamation de la création de Saint-Joseph-des-Érables si le nombre reçu est suffisant, et bien plus encore. Ces photos permettront à tous de pouvoir de se remémorer les gens, les actions et les paysages d'antan. Partagez-nous vos souvenirs et c'est avec plaisir que nous les mettrons en valeur.



Fermeture du bureau municipal

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 6 au 10 mars à l'occasion de la semaine de relâche. Nous serons donc de retour lundi le 13 mars. Bon congé!

Échéance de taxes



Un rappel pour les gens concernés, le premier versement est prévu pour le 1er mars prochain. Le taux d'intérêt mensuel est de 1,5 % sur tout compte échu.

Changement d'heure



Nous passerons à l'heure avancée dans la nuit du 11 au 12 mars. C'est le bon moment pour faire la vérification et le remplacement de vos piles dans vos détecteurs de fumée.

SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES
FIÈRE DE SOUTENIR LES JOURNÉES DE LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**
Bien entourés, les jeunes peuvent
tous PERSÉVÉRER.
DU 13 AU 17 FÉVRIER
#JPS2023

Séance d'information avec le notaire
Denys Quirion
Testament
Mandat d'inaptitude
Procuration Bancaire
Inscription obligatoire
418-397-0135
organisée par le CABBE
Jeudi 16 mars 2023
de 13h30 à 15h30
à la Piscine Yvan-Cliche
au 109 125e Rue, Beauceville
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
Beauce-Échemin

Formation : Agir en sentinelle pour la prévention du suicide

Cette formation outille les sentinelles afin qu'elles soient en mesure de reconnaître les signes et les comportements suicidaires ou de détresse au sein de la clientèle agricole, et ce, afin de mieux la diriger vers les ressources d'aide adaptées.



À qui s'adresse cette formation ?

1. Aux producteurs eux-mêmes qui s'impliquent dans divers comités, CA ou associations ;
2. Aux travailleurs et professionnels œuvrant dans l'entourage des producteurs (comptables agricoles, vétérinaires pour animaux de ferme, inséminateurs, agronomes, camionneurs, etc.) ;
3. Aux bénévoles œuvrant auprès des proches de producteurs.

Si c'est votre cas et que vous aimeriez être outillé pour bien soutenir les producteurs agricoles en situation de détresse, cette formation s'adresse à vous! N'hésitez pas et inscrivez-vous à l'adresse courriel suivante : noemie.bizier.csssbeauce@ssss.gouv.ca

1. 1er mars à la salle de l'UPA de Saint-Georges
2. 5 avril à la salle du conseil à East-Broughton

LE CLUB PARENTAÏDE
vous invite aux

Cuisines Collectives

mercredi 8 février 2023
mardi 21 février 2023
mercredi 8 mars 2023 (avec MDJ Robert-Cliche)
mercredi 22 mars 2023
mercredi 29 mars 2023
mercredi 12 avril 2023
mercredi 26 avril 2023

De 8h30 à 12h au Club Parentaïde Beauce-Centre

LE CLUB PARENTAÏDE
vous invite aux rencontres

Vie de famille

Les lundi soirs, de 18h30 à 21h:

- 27 février 2023 Agir au lieu de réagir
- 13 mars 2023 Règles de vie familiale
- 27 mars 2023 Apprendre à résoudre des conflits

13, rue du Sommet, Saint-Jules
Inscription : 418-397-1460, poste 117
info@clubparentaïde.com

LE CLUB PARENTAÏDE
vous invite aux rencontres

Parents d'ados

Les mercredi soirs, de 18h30 à 21h:

- 22 février 2023
- 15 mars 2023
- 1er mars 2023
- 22 mars 2023
- 8 mars 2023
- 29 mars 2023

13, rue du Sommet, Saint-Jules
Inscription : 418-397-1460, poste 117
info@clubparentaïde.com

LE CLUB PARENTAÏDE
vous invite aux rencontres

Café & brioche

Les mercredis, de 9h à 11h30 :

- 1er mars 2023
- 19 avril 2023
- 15 mars 2023
- 10 mai 2023

390, rue Principale, Saint-Jules
Inscription : 418-397-1460, poste 117
info@clubparentaïde.com



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BEAUCE-CENTRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES

AVIS PUBLIC D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 259-23 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 7 février 2023, le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables a adopté le projet de règlement no 259-23—Règlement relatif à la démolition d'immeubles ;

QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 14 mars 2023 à compter de 19h00 à la salle du conseil de Saint-Joseph-des-Érables, située au 238, route des Fermes, suite à l'adoption du projet de règlement suivant :

- **Règlement no 259-23—Règlement relatif à la démolition d'immeubles.** Ce projet de règlement vise à assurer un contrôle de la démolition des immeubles dans un contexte de rareté des logements, à protéger un bâtiment ayant une valeur patrimoniale.

QUE lors de cette assemblée publique, le conseil municipal expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer. Le projet de règlement 259-23 est disponible pour consultation au bureau de la municipalité sur les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de février 2023.

Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BEAUCE-CENTRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES

AVIS PUBLIC D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 260-23 RELATIF À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 7 février 2023, le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables a adopté le projet de règlement no 260-23—Règlement relatif à l'entretien des bâtiments ;

QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 14 mars 2023 à compter de 19h00 à la salle du conseil de Saint-Joseph-des-Érables, située au 238, route des Fermes, suite à l'adoption du projet de règlement suivant :

- **Règlement no 260-23—Règlement relatif à l'entretien des bâtiments.** Ce projet de règlement à contrôler les situations de vétusté et de délabrement des bâtiments notamment ceux comportant des logements, et à éliminer les nuisances générées par de tels bâtiments mal entretenus, en prescrivant des normes de salubrité, d'occupation et d'entretien.

QUE lors de cette assemblée publique, le conseil municipal expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer. Le projet de règlement 260-23 est disponible pour consultation au bureau de la municipalité sur les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de février 2023.

Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière


AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « RÈGLEMENT NUMÉRO 232-22 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR LE DÉPÔT ET L'ANALYSE D'UNE DÉROGATION MINEURE PAR LA MRC BEAUCE-CENTRE » a été adopté le 18 janvier 2023.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et greffier-trésorier de la MRC Beauce-Centre au 111, 107^e rue Beauceville.

Donné à Beauceville ce 24^e janvier deux mille vingt-trois.



Jacques Bussièrès, directeur général et greffier-trésorier



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

238, route des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0
Tél. : (418) 397-4772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement no 257-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 222-17 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Lors de la séance ordinaire du 7 février 2023, le Conseil a adopté le règlement no 257-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 222-17 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de février 2023.



Marie-Josée Mathieu
Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

238, route des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0
Tél. : (418) 397-4772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC


EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement no 255-23 amendant le règlement de lotissement no 218-17 CONCORDANT À L'AMENDEMENT 208-19 DU SADR DE LA MRC BEAUCE-CENTRE

Lors de la séance ordinaire du 7 février 2023, le Conseil a adopté le règlement no 255-23 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 218-17 CONCORDANT À L'AMENDEMENT 208-19 DU SADR DE LA MRC BEAUCE-CENTRE.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de février 2023.


Marie-Josée Mathieu
Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

238, route des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0
Tél. : (418) 397-4772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC


EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement no 256-23 amendant le règlement de zonage no 217-17 CONCORDANT À L'AMENDEMENT 214-20 DU SADR DE LA MRC BEAUCE-CENTRE

Lors de la séance ordinaire du 7 février 2023, le Conseil a adopté le règlement no 256-23 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 217-17 CONCORDANT À L'AMENDEMENT 214-20 DU SADR DE LA MRC BEAUCE-CENTRE.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de février 2023.


Marie-Josée Mathieu
Directrice générale et greffière-trésorière

Ce programme comporte **11** ateliers s'adressant aux aînés et à leurs proches qui réfléchissent à leur avenir et aux façons de préserver leur autonomie le plus longtemps possible.

Inspiré par des aînés, le programme vous permet de découvrir :

- Les **informations pertinentes** afin de dresser un portrait clair de votre situation personnelle et faire des choix éclairés selon votre budget, vos besoins et vos désirs;
- Les **services et les ressources présentes** dans votre communauté, les possibles coûts ainsi que les programmes d'aide disponibles pour vieillir en sécurité et préserver votre autonomie;
- **Vos droits, les recours possibles** et d'autres ressources pour vivre dans la dignité.

Pour obtenir de l'information ou s'inscrire :

www.vieilrchezsoi.org
1-888-338-4755



Programme d'ateliers pour aînés



Présenté par



En partenariat avec



Avez-vous des questions?
Devez-vous faire des choix?
Avez-vous besoin d'aide?

Pour nous joindre



Saint-Joseph-des-Érables

Bureau municipal :

Directrice générale : Marie-Josée Mathieu

Téléphone : 418 397-4772

Courriel : municipalite@stjosephdeserables.com

Envoi de photos : info@stjosephdeserables.com

Site internet : www.stjosephdeserables.com

Maire : Jeannot Roy 418 397-5650

Resp. de la voirie et des infrastructures : Guillaume Roy **Urgence :** 418 369-0431
voirie@stjosephdeserables.com

Resp. de l'urbanisme et inspectrice en bâtiment : Jessie Jacques et Mario Turenne
permis@stjosephdeserables.com

Émission des permis feux : Alain Busque 418 397-4358 poste 233 Cell. : 418 389-6699

Heures d'ouvertures du bureau municipal :

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00